



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Lundi, 27 mars 2023, 19h

À tous les intéressés de la Municipalité des Cèdres :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le lundi, 27 mars 2023 à 19h à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 mars 2023

2. Ressources matérielles et immobiliers

2.1 Acquisition des installations et infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire du domaine Lucerne

3. Ressources financières

3.1 Demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) relative au traitement de l'eau potable et au pompage des eaux usées domestiques

Période de questions uniquement sur les points de l'ordre du jour

Parole au Conseil

Levée de la séance

DONNÉ ce 24^e jour du mois de mars 2023.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir dûment publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le 27 mars 2023 à 19h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour du mois de mars 2023.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Directeur général et greffier-trésorier